Mission 1- Prise en compte du contexte

Quel type de site choisir?

- 1.1- En fonction de différents critères, comme la clientèle visée (vente entre professionnels ou «BtoB» ou vente aux particuliers ou « BtoC »), le budget ou encore le temps disponible, plusieurs solutions s'offrent à vous. Vous pouvez par exemple opter pour:
 - une véritable boutique en ligne, ou site marchand, accessible à tous et qui permet aux clients d'acheter et de payer directement sur Internet.
 - · **un extranet** pour vos clients, c'est-à-dire un site à accès sécurisé, réservé à vos clients, avec possibilité de présenter votre catalogue, vos offres commerciales et de prendre des commandes
 - · un site «vitrine séduisant», qui présente les différents produits ou prestations proposés, sans possibilité d'acheter en ligne
 - · avoir une structure de site claire et intuitive, une navigation claire, des photos produits de haute qualité, un processus de paiement simple et sans distraction

Il est bien sûr possible de combiner une boutique en ligne ou un site vitrine avec une présence sur les réseaux sociaux.

Les mentions obligatoires à faire apparaître sur votre site :

- · **les mentions légales** (identité de l'entreprise, <u>numéro d'immatriculation</u>, au registre du commerce et des sociétés, mail et numéro de téléphone de votre entreprise, numéro d'identification à la TVA, identité de l'hébergeur du site, etc.)
- · les conditions générales de vente (CGV)
- · les informations sur le traitement des données personnelles et utilisation de cookies

L'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) consiste en une exonération temporaire de cotisations sociales en début d'activité. Le bénéfice de l'Acre et les formalités à accomplir diffèrent pour les micro-entrepreneurs (« auto-entrepreneurs »).

1.2-Voici les étapes pour devenir micro-entrepreneur :

- 1) Choisir le nom de son entreprise.
- 2) Déclarer son activité auprès de l'INPI(Institut National de la Propriété Industrielle)
- 3) Compléter les formalités administratives (justificatifs communs ou spécifiques selon l'activité).
- 4) Solliciter des aides.
 - 5) Domicilier le siège social de son entreprise.
- 6) Immatriculer son entreprise (c'est gratuit).

- 7) Mettre en place les registres obligatoires (Les commerçants doivent s'immatriculer au registre du commerce et des sociétés (RCS).
 - Pour les artisans, c'est le répertoire des métiers (RM)

•

- 8) Ouvrir un compte bancaire professionnel.
- 9) Se protéger en choisissant une mutuelle.

Pour bénéficier du régime de la micro-entreprise, le chiffre d'affaires ou les recettes doivent être en dessous des seuils suivants:

Pour les activités de commerce et fourniture de logement: 188 700€ Pour les activités de prestation de services: 77 700€

1.3- Quelles sont les conditions requises pour avoir le statut d'étudiant-entrepreneur ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré par un jury. Le PEPITE est chargé d'instruire les demandes pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour pouvoir prétendre à ce statut, vous devez remplir les conditions suivantes :

- · Avoir moins de 28 ans (sans âge minimum)
- Etre en cours ou en fin d'étude
- · Avoir le baccalauréat

Vous devrez ensuite remplir le **dossier de candidature** qui se trouve sur le site internet du Ministère de l'Education sur le site pepite-france.fr. Ce dossier sera présenté au comité d'enseignants et d'entrepreneurs qui validera ou non la demande.

Les avantages liés au SNEE (Statut National d'Étudiant-Entrepreneur) sont nombreux, parmi ceux-ci, citons :

- La possibilité d'obtenir des **aménagements dans votre emploi du temps** et d'adapter ainsi votre scolarité à votre parcours entrepreneurial.
- Le droit de **remplacer un stage obligatoire dans votre cursus** par l'incubation et le développement de votre projet.

- La chance d'être **accompagné par des tuteurs** (entrepreneurs expérimentés, jeunes patrons, créateurs de start-up, spécialistes de la gestion de projets innovants...) et **un référent du réseau PEPITE** à toutes les étapes de la création de votre entreprise.
- · L'accès à des **espaces de coworking**, à des financeurs, à des coachs qui vous permettent d'**apprendre à entreprendre**, vous aident à élaborer votre business-plan, à opérer une levée de fonds, à mener une étude de marché, etc.

· L'opportunité de **travailler aux côtés d'autres jeunes entrepreneurs** dans un environnement stimulant.

<u>Mission 2 - Identification des besoins matériels et proposition de</u> solutions

| Les matériels | Imprimante HP Deskjet 3760 | HP 250 G9 Notebook - 15.6" - Intel Core i5 1235U RAM 16 Go - Français | Appareil photo | Ram G.Skill Aegis 16 Go (2 x 8 Go) DDR4 3200 MHz CL16 | Disque | Total T |
|------------------|----------------------------------|---|----------------|--|-------------------------|---------|
| Prix | 54€ | 792,76€ | 199,90€ | 43,15€ | Inclus dans le notebook | 1026,81 |

Pour le moment, Juliette dispose de tous les matériaux nécessaires pour commencer à créer son site web,

Et si besoin, elle pourra toujours trouver des matériaux pour Les solutions de sauvegarde, puisque qu'il lui reste encore de l'argent.

Mission 4- Installation du serveur Linux et du client Windows

- **4.1- Nous** avons télécharger une image iso du système linux pclinuxos, et son fichier md5sum associé.
- 4.3- Linux est un système d'exploitation Open Source. Un système d'exploitation est un logiciel qui gère directement les composants physiques du système ainsi que ses ressources, telles que le processeur, la mémoire et le stockage. Il représente l'interface entre les applications et le matériel.